

**CHATIMENT.**

La verge et la correction sagement employées donnent la sagesse et la vertu ; mais l'enfant abandonné à sa volonté devient insolent, et couvrira son père et sa mère de honte. (SALOMON.)

Celui qui aime ses enfants ne se lasse pas de les corriger, espérant qu'il trouvera par là, en eux, son bonheur à la fin de ses jours, et qu'il ne les verra pas mendier aux portes. (*Ecclésiaste.*)

Ce n'est point aimer son fils que de lui épargner les châtimens ; quand on l'aime véritablement, on s'applique à le corriger. (*Proverbes.*)

Châtiez votre fils, sans jamais perdre courage, de peur qu'il ne vous réduise à l'affreuse nécessité de souhaiter sa mort. (*Proverbes.*)

On se trompe lourdement, selon moi, lorsqu'on s'imagine que l'autorité appuyée sur la crainte est plus durable que celle qui est fondée sur l'amitié. L'enfant qui remplit ses devoirs par la crainte du châtiment croit-il que ses fautes seront découvertes ? il s'observe ; espère-t-il les cacher ? il revient à son penchant. Celui que vous attachez par les bienfaits, remplit ses devoirs avec affection. Il tâche de répondre à votre tendresse ; en votre présence, en votre absence, il est le même. Un père doit accoutumer son fils à faire le bien, plutôt de son propre mouvement que par une crainte étrangère. Celui qui ne peut pas se conduire ainsi doit avouer qu'il ne sait pas gouverner des enfants. (TÉRENCE.)

Les coups sont pour les bêtes, qui n'entendent pas raison : qui y est une fois accoutumé ne vaut plus rien. (TÉRENCE.)

On doit porter les enfants à leur devoir, non par des punitions cruelles et humiliantes, qui conviendraient à des esclaves

plutôt qu'à des hommes libres, mais par la douceur et la persuasion. Les mauvais traitements les rendent opiniâtres, les abrutissent et leur font prendre l'étude en horreur. (PLUTARQUE.)

Il y a une chose que je ne puis souffrir, quoiqu'il l'usage l'autorise, c'est de fouetter les enfants. Ce châtiment me paraît bas et servile ; et il faut convenir qu'à un autre âge ce serait un affront cruel. D'ailleurs, un enfant mal né, qui n'est point touché de la réprimande, s'endurcira bientôt aux coups comme les plus vils esclaves... Si vous n'avez point d'autre secret pour réduire un enfant, que ferez-vous quand il sera grand ? car alors il n'aura plus rien à craindre de ce côté-là, et cependant il entrera dans une carrière bien autrement difficile.

(QUINTILIEN.)

Il faut advertir, à coups de fouet, les mauvais disciples, quand la raison n'y peut assez, comme par le feu et la violence des coins, nous ramenons un bois tortu à sa droiture. (MONTAIGNE.)

A un esprit si indocile, il faut des bastonnades : et faut rabattre et resserer à bons coups de mail, ce vaisseau qui se desprend, se descoust, qui s'échappe et desrobe de soy. (MONTAIGNE.)

**CONDITIONS D'ABONNEMENT :**

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication de ce présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

**C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,**

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.